



L'AMBASSADEUR DE SA MAJESTÉ LE ROI

- A -

MONSIEUR LE MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES ET DE LA COOPERATION

- Rabat -

Destinataire Principal : CAB.1/Sg.4/Dg.7.5
Destinataire Cc. : Dg.8.1
Transmission : Urgent
Diffusion : Confidentiel

Objet : PE / Visite à Tindouf du Président de la Délégation-Maghréb du PE.
Réf. : M/F. n°. 540/2P/2011/CRY du 21/10/2011, 521/4P/2011/CRY du 14/10/2011
et 033/2p/2011/CRY du 26/01/2011.

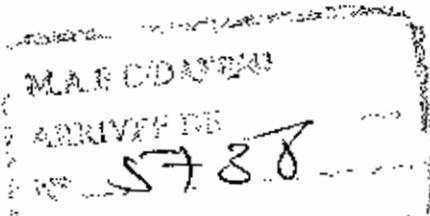
En référence aux correspondances citées en référence, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance qu'en marge de la session plénière du Parlement Européen à Strasbourg, cette Mission a eu un entretien informel avec le Conseiller de M. Pier Antonio PANZERI, qui était porteur d'un message de ce dernier, à l'attention des autorités marocaines.

Ci-après les trois idées principales de ce message, telles qu'elles ont été communiquées :

- La visite à Tindouf est indispensable pour conforter la crédibilité de M. PANZERI auprès de l'Algérie et du Polisario, après que celui-ci l'ait accusé d'être pro-marocain. Il n'est pas dans l'intérêt du Maroc que M. PANZERI soit perçu comme tel. PANZERI a fait son possible pour éviter la date du 6 novembre. La date de la visite (7 novembre) est un compromis raisonnable, en ce sens que visiter les camps dans la continuité d'une visite en Algérie est symbolique en soit et constitue, en tout état de cause, une meilleure option (pour le Maroc) qu'une visite *ad hoc* dans les camps.
- M. PANZERI entame ses échanges avec les responsables de l'Algérie et du Polisario en partant de la position de la CPM, qui a toujours placé la question du Sahara dans le cadre de la thématique de la régionalisation avancée. Néanmoins, M. PANZERI ne compte ni évoquer l'autonomie avec le Polisario, ni faire une déclaration dans ce sens lors de sa visite. Il a indiqué qu'il se contentera d'écouter ses interlocuteurs.
- Il existe une forte demande au PE concernant la question du Sahara. Cette question est régulièrement soulevée par les eurodéputés et fortement exploitée par les pro-Polisario, qui exercent une importante pression (notamment au sein du S&D). Le meilleur moyen de gérer cette pression est de la circonscrire dans le cadre de l'AFET, et de la canaliser par le biais de M. PANZERI, qui est en mesure d'être un interlocuteur crédible pour toutes les parties.

Au premier abord, le message de M. PANZERI se veut rassurant. L'intéressé est très conscient de la sensibilité de sa visite dans les camps de Tindouf, et déploie un effort significatif pour se justifier et ne pas compromettre durablement ses entrées avec le Maroc. Il semble prendre au sérieux la recommandation de ne pas se rendre dans la zone à l'Est du dispositif de défense, et promet de tenir la Mission informée de l'évolution de son programme à Tindouf.

D'un point de vue dynamique, les développements récents sont à replacer dans le prolongement du travail méthodique entamé par M. PANZERI depuis les premiers mois qui ont



suivi son élection à la tête de la Délégation Maghreb (cf. M/F. 033/2p/2011/CRY du 26/01/2011). Ses contacts avec le Polisario (aujourd'hui couronnés par la visite), les contacts avec les autorités algériennes (y compris sur la question du Sahara), les ponts de confiance qu'il a su jeter avec ses interlocuteurs marocains (à travers la CPM et son soutien précieux au PE) et, par-dessus tout "l'ambiguïté constructive" dont il a su entouré ses attitudes vis-à-vis des uns et des autres, sont les manifestations d'un agenda politique de longue haleine, mené d'une manière volontaire, parfois périlleuse, mais toujours avec tact et maîtrise. Il est difficile de ne pas y voir, aussi, une démonstration subliminale d'une "capacité de nuisance", tant il montre à quelle enseigne l'intéressé peut être un allié de poids ou un adversaire redoutable.

Vus sous cet angle, les développements récents dénotent, dans la ligne politique de M. PANZERI, d'une continuité rarement observée chez d'autres eurodéputés. Dans cette logique, il y a lieu de penser que, loin d'être une opération de communication, la visite à Tindouf est un jalon tactique dans l'agenda personnel du Président de la D-MAG; un agenda qui pourrait connaître une forte accélération durant les semaines et mois à venir.

En effet, M. PANZERI envisage de lancer au PE un "processus" dans lequel la question du Sahara ferait l'objet d'un débat régulier et institutionnalisé dans le cadre de la Commission AFET. A ce stade l'intéressé n'est pas clair sur l'objectif d'un tel "processus". Dans ces échanges aussi bien avec cette Mission qu'avec la co-présidente de la CPM, il se contente d'indiquer qu'il s'agit d'établir un dialogue sur la question du Sahara, sans pour autant préciser si ce dialogue a un objectif (à ses yeux), ou s'il est une fin en soi.

Autant de raisons qui plaident pour un cadrage des connaissances de M. PANZERI sur la question du Sahara et de ses intentions à très courte échéance. A cet effet, il y a lieu de signaler que, à l'invitation de la co-présidente marocaine de la CPM, M. PANZERI sera au Maroc du 28 octobre au 1^{er} novembre 2011, soit à la veille de sa visite en Algérie, qui le conduira également à Tindouf. Cette Mission recommande que le Président de la D-MAG puisse avoir une entrevue (ou plus), avec un (des) responsable(s) à même de le briefier sur la question du Sahara de manière appropriée et, au besoin, anticiper sur le message qu'il recevra lors des étapes d'Alger et de Tindouf de qu'il y aurait tout lieu d'appeler sa "tourné auprès des parties concernées" par la question du Sahara.



L'Ambassadeur

Mennar ALEM